



---

**ASSOCIATION FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE HONG KONG**  
**The Hong Kong Association of French Teachers**  
25/F., Tower 2, Admiralty Centre, 18 Harcourt Road, Central, Hong Kong  
e-mail : [info@afle.rectoverso.org](mailto:info@afle.rectoverso.org)

Chère Mme Defontaine,

Voici un bref aperçu de la situation de l'enseignement du français dans le secondaire à HK.

A l'automne 2004, l'EMB (Education and Manpower Bureau) de HK a soumis au public un projet de réforme en profondeur de l'éducation secondaire et tertiaire. Pour résumer, cette réforme propose de passer d'un système 5+2+3 (5 années de Junior Secondary + 2 années de Senior Secondary + 3 années d'université) à un système 3+3+4. L'objectif principal est d'offrir à tous les élèves la possibilité de finir le cursus secondaire avec un diplôme (ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle) et de réduire le nombre d'examens et par conséquent, la pression sur les élèves.

Le texte ne mentionne pas le français (ni les autres langues étrangères), qui dans la situation actuelle est enseigné dans quelques écoles secondaires en alternative au chinois, essentiellement pour des élèves non-sinophones. Suite aux inquiétudes de nos collègues enseignant dans ces établissements, l'AFLE a aussitôt réagi et a rencontré un représentant de EMB en décembre 2004. Lors de cette rencontre, nous avons mis en avant 2 demandes:

- 1) nous avons demandé un éclaircissement sur les intentions d'EMB concernant le futur de l'enseignement du français en alternative au chinois pour les élèves non-sinophones;
- 2) nous avons proposé l'introduction du français et d'autres langues étrangères parmi la liste de 20 matières optionnelles à choisir à partir de Senior Secondary 1 (SS1).

Sur le premier point, EMB a déclaré que la situation actuelle ne changerait pas, que les établissements enseignant le français à l'heure actuelle seraient autorisés à continuer à le faire sur les mêmes bases, mais des points restent flous, notamment en ce qui concerne le financement de ces cours et le diplôme de fin d'études en SS3.

Sur le deuxième point, nous n'avons pas encore de réponse, mais en janvier, nous avons remis à EMB un document ("position paper") demandant l'introduction des langues étrangères parmi les matières offertes en option à partir de SS1. Ce document a été largement diffusé parmi la communauté enseignante de HK et a reçu le soutien de nombreux consulats, institutions et personnalités.

Ci-joint un document résumant les points essentiels de la réforme, le compte-rendu de la réunion du 9 décembre avec EMB, le "position paper" sur l'introduction des langues étrangères en SS1 et quelques lettres échangées avec EMB.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus d'information.

Cordialement  
Jean-Luc Rey  
Président AFLE